

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025

COMMUNE DE SIVRY-LA-PERCHE

La réunion a débuté le 10 avril 2025 à 19h30 sous la présidence du Maire, Monsieur HIRAT Mickael.

Membres présents :

Madame DOGUET Stephanie
Madame DROCOURT VIRGINIE
Monsieur DROUET Jean-Marie
Monsieur GILLE JEROME
Monsieur HIRAT Mickaël
Monsieur HIRAT PASCAL
Madame MILLET LAURENCE
Monsieur PEYRARD BENJAMIN
Madame RICHARD ANNE-MARIE

Membres absents représentés :

Monsieur CORDIER FRANCIS Pouvoir donné à M HIRAT PASCAL
Madame COURTIN-HENRION VANESSA Pouvoir donné à M GILLE JEROME

Membres absents :

-

Secrétaire de séance : Madame MILLET LAURENCE

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

04_2025 - Vote du compte de gestion 2024
05_2025 - Vote du compte administratif 2024
06_2025 - Vote de l'affectation du résultat de fonctionnement 2024
07_2025 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025
08_2025 - Vote des subventions
09_2025 - Vote du budget primitif 2025 et de la fongibilité des crédits
- Questions diverses

04_2025 - Vote du compte de gestion 2024

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le trésorier principal de Verdun à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, VOTE, **à l'unanimité** des membres présents, le compte de gestion 2024, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice

11 voix pour

05_2025 - Vote du compte administratif 2024
--

Monsieur le Maire, Mickaël HIRAT ne préside pas et se retire lors du vote.

Madame MILLET Laurence, 1^{ère} adjointe, présente le compte administratif 2024 de la commune.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité** des membres présents, **VOTE** le compte administratif de l'exercice 2024, et arrête ainsi les comptes :

INVESTISSEMENT

Dépenses Prévu : 461 087.72 €
Réalisé : 147 469.83 €
Reste à réaliser : 0.00 €

Recettes Prévu : 461 087.72 €
Réalisé : 195 448.41 €
Reste à réaliser : 0.00 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses Prévu : 225 570.54 €
Réalisé : 97 457.74 €
Reste à réaliser : 0.00 €

Recettes Prévu : 421 121.50 €
Réalisé : 109 690.34 €
Reste à réaliser : 0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : - 46 268.37 €
Fonctionnement : 310 239.10 €
Résultat global : 263 970.73 €

10 voix pour

1 non-participant : M HIRAT Mickaël

06_2025 - Vote de l'affectation du résultat de fonctionnement 2024

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2024
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 94 246,95 €		47 978,58 €	- €	- €	46 268,37 €
FONCT	461 026,68 €	163 020,18 €	12 232,60 €			310 239,10 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat et qu'il doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

DECIDE, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	310 239,10 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	46 268,37 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Résultat d'investissement à reprendre au BP (ligne 001)	- 46 268,37 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	263 970,73 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

11 voix pour

07_2025 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comprenant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux.

Le Conseil Municipal,

Vu les articles 1636B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres présents, **DECIDE** de maintenir les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28.34 %**
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 17.06 %**
- **Taxe d'habitation : 2.40 %**

CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux, et de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques.

11 voix pour

08_2025 - Vote des subventions

Le Maire propose à l'assemblée de voter les subventions à verser pour l'année 2025, selon les demandes des associations reçues en mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents, d'octroyer les subventions pour l'année 2025 comme suit :

- Coop Ecole Primaire Sivry-la-Perche 310 €
- AFM Telethon 100 €
- Amicale des 3 vallons 241 €
- ASC de Charny-sur-Meuse 100 €
- Association sportive de Nixéville 100 €
- Foyer CES Thierville 250 €
- Réseau Emetteurs Français 150 €
- Souvenir Français 50 €

11 voix pour

09_2025 - Vote du budget primitif 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **VOTE**, à l'unanimité des membres présents, les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 comme suit :

Chapitre	Budget primitif 2025	report	Budget total 2025
 FONCTIONNEMENT 			
Dépenses			
011 - charges à caractère général	68 840,00 €	- €	68 840,00 €
012- charges de personnel et frais assimilés	- €	- €	- €
65 - autres charges de gestion courante	23 205,00 €	- €	23 205,00 €
67 - charges exceptionnelles	1 500,00 €	- €	1 500,00 €
68 - dotations aux amortissements et aux provisions	200,00 €	- €	200,00 €
014 - atténuations de produits	39 200,00 €	- €	39 200,00 €
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	7 322,00 €	- €	7 322,00 €
022 - dépenses imprévues	- €	- €	- €
023 - virement à la section d'investissement	54 966,41 €		54 966,41 €
Total	195 233,41 €	- €	195 233,41 €
Recettes			
002 -résultat reporté de fonctionnement	263 970,73 €	- €	263 970,73 €
70 - produits de services, du domaine et ventes diverses	19 160,00 €	- €	19 160,00 €
73 - impôts et taxes	23 670,00 €	- €	23 670,00 €
74 - dotations, subventions et participations	53 092,00 €	- €	53 092,00 €
75 - autres produits de gestion courante	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
77 - produits exceptionnels	1 500,00 €	- €	1 500,00 €
Total	391 392,73 €	- €	391 392,73 €

INVESTISSEMENT			
Chapitre	Budget primitif +Virt+DM	report	Budget total 2025
Dépenses			
001 - résultat reporté d'investissement	46 268,37 €	- €	46 268,37 €
13 - subventions d'investissement reçues	- €	- €	43 515,00 €
16 - emprunts et dettes assimilés	1 530,00 €	- €	1 530,00 €
20 - immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
21 - immobilisations corporelles	90 507,47 €	- €	90 507,47 €
23 - immobilisation en cours	50 000,00 €	- €	50 000,00 €
020 - dépenses imprévues	- €	- €	- €
Total	188 305,84 €	- €	231 820,84 €
Recettes			
001- résultat reporté d'investissement	- €	- €	- €
10 - dotations, fonds divers et réserves	33 418,00 €	- €	33 418,00 €
1068 - excédents de fonctionnement capitalisés	46 268,37 €	- €	46 268,37 €
13 - subventions d'investissement reçues	40 393,59 €	- €	83 908,59 €
16 -emprunts et dettes assimilés	1 530,00 €	- €	1 530,00 €
21 - immobilisations corporelles	- €	- €	1 507,47 €
040 - opérations d'ordre de transfert entre section	7 322,00 €	- €	7 322,00 €
024- produits des cessions d'immobilisations	2 900,00 €	- €	2 900,00 €
021 - virement de la section de fonctionnement	54 966,41 €	- €	54 966,41 €
Total	186 798,37 €	- €	231 820,84 €

Et **AUTORISE** le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5 % dans chacune des deux sections pour l'exercice 2025.

11 voix pour

Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h30.

Madame MILLET LAURENCE
Secrétaire de séance

Monsieur HIRAT Mickael,
Maire

